Halte aux adorateurs du dieu marché, halte aux incohérences !

par Henri de Benoist, président de l'AGPB

Jusqu'où, jusqu'à quand, cette baisse des prix qui se superpose à la faiblesse de la récolte et hypothèque encore davantage notre revenu ? Les responsables en sont connus. Il y a maintenant dans les services agricoles à Bruxelles des adorateurs incontrôlés du dieu marché, pour lesquels tout blé moins cher ailleurs est forcément bon pour l'Europe. Zéro droit de douane à l'importation, voici leur credo, qui les conduit à faire renoncer les Quinze aux marges réelles que les règles de l'OMC laissent à l'U.E. en la matière. Résultat, le sud de l'Europe fait office de déversoir pour les excédents de blé de l'Ukraine et de Russie, l'Union Européenne est ainsi en passe de devenir cette année le premier importateur mondial de blé et les stocks communautaires vont augmenter, malgré le niveau des récoltes 2001. C'est le contraire absolu des objectifs d'Agenda 2000. Les céréaliers européens sont floués.

A continuer ainsi, alors que les prochaines récoltes devraient renouer avec des volumes plus élevés, il ne pourrait y avoir que restrictions nouvelles à la mise en œuvre de l'intervention, davantage de jachère et donc encore moins de revenu... L'Europe compte-t-elle vraiment accomplir le dessein social qu'elle s'est donnée et satisfaire ses ambitions de qualité de produits agricoles et de

développement rural en mettant sèchement en concurrence ses céréaliers avec les pauvres producteurs de blé ukrainiens, livrés aux diktats du négoce ?

Cette question, une délégation de l'AGPB l'a posée à M. Fischler le 7 mars à Bruxelles. Elle lui a demandé que la Commission exerce au plus vite toutes ses prérogatives pour que les blés d'origines Mer Noire, Baltique et Méditerranée ne puissent plus entrer dans l'U.E au-dessous du prix d'intervention majoré de 55%. Il s'agit d'appliquer, tout simplement, l'accord de l'O.M.C signé à Marrakech en 1994.

Chaque producteur aura évidemment fait le lien entre ce qu'il subit aujourd'hui sur le marché et les positions récemment exprimées par plusieurs pays de l'U.E. quant à l' évolution de la PAC à plus ou moins long terme (certains pays visent même le court terme). La formule " libéralisme vert " qualifie bien ces positions qui, pour la plupart, tendent peu ou prou à démanteler les compensations et organisations de marché pour laisser la place à une concurrence effrénée et pour faire des agriculteurs les agents d'un entretien de l'environnement et d'un développement rural largement exempts de production.

C'est là évidemment un mythe qu'il faut dénoncer. La gestion des territoires et celle de l'environnement seront d'autant mieux assurées que seront nombreuses les exploitations ayant une activité rentable. Et il ne peut y avoir de rentabilité durable s'il n'y a pas régulation des marchés et protection contre le dumping par des mesures douanières et par des aides à la production. Une réaffectation des compensations à des programmes de développement rural est en conséquence inenvisageable tant que l'U.E. n'aura pas obtenu une vraie remise en cause des dispositifs américains qui faussent les prix de marché.

Tout cela devait être dit au Commissaire, devant qui nous avons insisté sur notre attachement à l'O.C.M. céréales. Tout cela doit être rappelé aux hommes politiques français, trop souvent sous-informés, passifs ou même complices. C'est le moment ou jamais.

Un dossier des producteurs de céréales pour les candidats aux élections

" Permettre à notre céréaliculture de jouer ses atouts " : c'est le titre du dossier qu'a élaboré l'AGPB à l'intention des candidats aux prochaines élections et de leurs partis. Il a été remis aux hommes politiques qui ont fait escale sur le stand des céréales de l'espace Odyssée Végétale du Salon de l'Agriculture.

L'AGPB rappelle que les besoins alimentaires et énergétiques, ainsi que le souci de préservation de l'environnement et les mutations technologiques, devraient faire augmenter de plus de 20% les besoins mondiaux en céréales dans les dix ans à venir et que la France, 5ème plus grand pays producteur de céréales, est bien placée pour tirer parti de cette évolution économiquement, socialement et territorialement.

Si les exploitations céréalières françaises doivent évoluer pour pouvoir saisir ces opportunités, ce n'est pas suffisant, souligne l'AGPB . Il est également indispensable que les producteurs bénéficient de la confiance de la société et des pouvoirs publics. Il faut par ailleurs que le cadre économique général dans lequel ils exercent leur métier soit adapté.

(Ces éléments sont développés dans une note de présentation générale et 8 fiches disponibles sur le site Internet de l'AGPB : www.agpb.fr)